

Introduction

1)-Qu'est-ce qu'un style ?

Définition :

Le style se définit d'abord comme étant la qualité de quelqu'un ou de quelque chose qui se fonde sur des caractéristiques esthétiques originale ou la façon dont le locuteur ou exprime sa pensée, ses émotions, ses sentiments puis comme l'ensemble des règles de l'utilisation de la langue ensuite comme la manière d'écrire de l'auteur qui se particularise par des qualités esthétiques.

2)- Qu'est-ce que la stylistique ?

Définition :

La stylistique est une branche de la linguistique qui étudie les éléments et les procédés que l'auteur utilise pour exprimer ses idées et ses émotions tout en essayant de créer des effets sur le récepteur. Ceci dit, elle étudie la manière dont l'auteur élabore artistiquement son texte en employant des figures de style et en choisissant les mots dans une intention d'embellir son énoncé et de produire du sens. L'objet d'analyse de la stylistique est, de ce fait, la manière subjective d'écrire qui particularise le texte tout en impliquant au plus haut point son auteur. Les différentes branches de la stylistique sont : --la stylistique littéraire – la stylistique descriptive – la stylistique expressive et la stylistique comparée. Je souligne que les branches de stylistique qui font l'objet de notre enseignement sont : la stylistique littéraire et la stylistique expressive.

Le discours littéraire suscite, en effet, un univers de référence dont il est créateur à savoir que les éléments linguistiques fonctionnent comme des médiateurs, ceci signifie qu'ils permettent, au destinataire, la représentation mentale de l'univers imaginaire.

Interprétation et instance réceptrices

C. Kerbrat-Orecchioni note : « L'opération de décodage est toujours un processus aléatoire, variable d'un sujet à l'autre [...]. Décoder un énoncé, c'est se livrer à un calcul interprétatif. » En effet, l'échange verbal (ou communication verbale, c'est-à-dire qui se fait avec les mots) met en cause ou rend responsable plusieurs compétences des instances (linguistiques et paralinguistiques) ainsi que les compétences idéologiques et culturelles. Il ne faut surtout pas, cependant confondre destinataire et lecteur (dédoublage de l'instance réceptrice). Ce dernier génère inévitablement des divergences d'interprétation. L'auteur peut se faire une idée et prévoir ou non d'un récepteur à qui il adresse son message. Ainsi donc l'exploration stylistique, qui se définit comme étant l'étude des moyens qui mettent en œuvre ce sens, gagne-elle à la connaissance de ces analyses, car elles contraignent le stylisticien à partir, avant toute considération, de la situation d'énonciation qui commande la genèse du texte et l'inscrit dans une esthétique.

La connotation

1)-Définition :

La connotation désigne une marque subjective qui témoigne de la présence de l'auteur et de son engagement dans le texte. Elle s'oppose à la dénotation. Le sens dénotatif est le sens que l'on trouve dans le dictionnaire à savoir le propre et le figuré autrement dit le sens littéral (premier). Le sens connotatif est le sens implicite ou second que l'on établit par association en l'empruntant. Le sens connotatif fait référence à une idée, une qualité ou un objet par suggestion ou insinuation.

2)-Modalisation (action de modaliser : produire un énoncé pour exprimer un point de vue) et modalité (formule)

Modalisation = expression d'un point de vue ou d'un sentiment (fonction expressive)

Les procédés de modalisation :

- a) Verbes d'opinion ou d'état : marquent la subjectivité : croire, penser, etc.
- b) Adverbes et locutions adverbiales : indiquent la certitude ou de jugement
- c) Mode verbaux --le conditionnel (le doute, la probabilité, l'hypothèse) – le subjonctif (le souhait, la crainte, la volonté, etc.) -- l'indicatif (la certitude)
- d) Champs lexicaux : utilisation de mots au sens positif (mélioratif) ou négatif (péjoratif)
- e) Figures de style : expression implicite d'un point de vue (Ironie ou antiphrase, comparaison, hyperbole, euphémisme, etc.)
- f) Signes de ponctuation et typographiques : points de suspension, point d'exclamation, etc.

- g) **Phrases interrogatives et exclamatives :**
- h) **Verbes :** marquent la subjectivité et la présence de l'auteur (je sais, je fais, etc.)
- i) **Auxiliaires modaux :** Pouvoir – devoir
- j) **Temps :** future antérieur (déduction, probabilité)
- k) **Expressions spécifiques :** expressions mise en apposition dans le discours pour marquer la subjectivité de l'auteur (pour ma part, selon elle, d'après le témoignage de..., etc.)